

Centre Nautique de Kerleven-Port la Forêt

ASPTT Quimper Cornouaille



LUTTE CONTRE LE COVID-19 PROTOCOLE SANITAIRE – PRATIQUE DES ACTIVITES NAUTIQUES Centre Nautique de Kerleven-Port la Forêt

Recommandations et préconisations issues des Consignes du gouvernement, du Ministère des Sports, du Ministère de la Santé, de la Fédération Française de Voile et de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance dans la cadre de la réouverture des bases nautiques post confinement

Table des matières

CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC.....	3
Hall d'Accueil	3
Sanitaires	3
A Terre	3
DESINFECTION	4
ACTIVITES ECOLE DE VOILE.....	5
ACCUEIL PREMIER JOUR DE STAGE.....	5
ENCADREMENT DES SEANCES NAUTIQUES	5
Responsable technique qualifié (RTQ)	5
Avant la séance	5
Pendant la séance	5
Après la Séance	5
ACTIVITES LOCATION.....	6
ACTIVITES HABITABLES.....	7
DOCUMENTATIONS DE REFERENCE	8

CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Hall d'Accueil

Un affichage à l'entrée permet d'informer du protocole mis en place dans ce document.

Un guide pratique du protocole en place est distribué sous forme papier ou numérique à tous les pratiquants.

Le port du masque et le lavage de mains est obligatoire pour entrer dans le hall d'accueil.

Le hall d'accueil est limité à 4 personnes à la fois.

Un balisage est installé avec une entrée et une sortie distinctes pour accéder à l'accueil.

Un hygiaphone est installé à l'accueil.

Un système de paiement par carte est disponible.

Les documents en libre-service ont été retirés et sont disponibles sur demande.

Les locaux sont nettoyés quotidiennement avec une attention particulière aux surfaces régulièrement manipulées.

Les portes restent ouvertes dans la mesure du possible dans la journée afin de limiter les zones de contact.

Un document expliquant le protocole mis en place est signé par tous les pratiquants du CNK.

Sanitaires

Du gel hydro alcoolique est disponible à l'entrée des sanitaires.

Les lunettes des toilettes ont été enlevées.

A Terre

Le personnel est équipé de moyens de protection.

Le port du masque et le lavage de mains régulier sont recommandés à terre. Des solutions hydro alcooliques sont disponibles dans plusieurs endroits du centre.

Le bâtiment est inaccessible en dehors du hall d'accueil et des sanitaires.

Les vestiaires sont fermés, un espace extérieur est aménagé pour permettre le stockage des affaires.

Une distance minimale d'un mètre doit être respectée.

Des poubelles sans contact sont disponibles à l'extérieur.

Centre Nautique de Kerleven-Port la Forêt

DESINFECTION

A chaque retour de pratiquants, tout le matériel utilisé est désinfecté. Cela comprend mais n'est pas limité à :

- Gilet
- Combinaison
- Harnais
- Support
- Pagaie

Pour les locaux, nous utilisons des produits contenant un tensioactif qui dégrade les lipides de l'enveloppe du virus SRAS-Cov-2 et ainsi l'inactive.

Pour le matériel, nous utilisons un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476.

Centre Nautique de Kerleven-Port la Forêt

ACTIVITES ECOLE DE VOILE

ACCUEIL PREMIER JOUR DE STAGE

Accueil des participants par le personnel muni de masques homologués en extérieur.

Un tri est effectué, les stagiaires sont invités à se rendre devant le hangar du CNK afin de démarrer la séance. Si nécessaire une personne est envoyée à l'intérieur pour régler les inscriptions tout en respectant la limite de personnes au sein du hall d'entrée.

Briefing mesures sanitaires : il est demandé aux parents ou aux accompagnants des mineurs d'assister à l'explication des règles spécifiquement mises en place dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

ENCADREMENT DES SEANCES NAUTIQUES

Responsable technique qualifié (RTQ)

Les RTQ nautiques encadrent les moniteurs qui sont en charge des stages. Ils sont notamment chargés :

- De s'assurer que les mesures sanitaires Covid-19 sont bien appliquées sur l'ensemble des activités du site.
- D'accompagner les moniteurs qui pourraient avoir des difficultés à mettre en œuvre ces mesures.
- De prendre les mesures adéquates dans le cas où une personne présenterait des signes suspects de Covid-19.
- De choisir les zones et d'analyser les conditions de navigations en prenant en compte les consignes sanitaires particulières.

Avant la Séance

Les pratiquants :

- Sont encouragés à venir avec leur propre matériel et en tenue en dehors des gilets qui leur sont fournis par le CNK.
- Doivent se changer en dehors du centre.

Les supports :

- En solo sont disponibles à tous.
- A plusieurs personnes ne sont disponibles qu'à ceux et celles d'un même foyer, en attendant l'évolution des recommandations.

Pendant la Séance

Les pratiquants et leurs encadrants respectent les recommandations expliquées en page 2 et 3 tout au long de la séance à terre.

Sur l'eau :

- Dans la mesure du possible, une distance d'une longueur d'embarcation est préconisée entre chaque support.
- En cas de nécessité pour la sécurité des pratiquants, le protocole sanitaire peut ne pas être respecté.

Après la Séance

Tout le matériel ayant été manipulé par les pratiquants est désinfecté (cf. pages 2 et 3).

Centre Nautique de Kerleven-Port la Forêt

ACTIVITES LOCATION

L'accueil et la remise de matériel de l'activité location se fait en extérieur.

Le loueur signe un document accusé de réception du protocole sanitaire en plus du document de location.

Le loueur est responsable du respect des règles explicitées dans le protocole tout au long de la location.

Au retour le matériel est désinfecté avant toute remise en location.

ACTIVITES HABITABLES

- Le port du masque est fortement recommandé à bord, notamment en vue de la difficulté à respecter la distanciation minimale d'un mètre à bord d'un habitable.
- Respecter les consignes sanitaires du protocole, et notamment de distanciation, tant au CNK, que lors du trajet vers les bateaux ou lors des opérations de manutention, et surtout à bord des navires.
- Le port du masque est obligatoire dans le carré, pour éviter et limiter les risques de propagation du virus dans celui-ci, et ainsi alléger les tâches de désinfection
- Un pulvérisateur de solution hydro-alcoolique est à disposition dans le carré, ainsi que de l'essuie-tout.
- Le Chef de bord (adhérent ou salarié) est responsable de l'application des consignes et préconisations par l'ensemble de l'équipage. Lui seul est autorisé à pénétrer dans le carré.
- En fin de séance, il est notamment responsable et chargé de la supervision ou exécution des opérations de désinfection des matériels touchés, utilisés au cours de la séance.
- Pour les adhérents réguliers du Club Croisière, qui ne possèdent pas de gilets automatiques personnels, un gilet numéroté leur est attribué pour la période d'activité.

DOCUMENTATIONS DE REFERENCE

- Guide de reprise des activités sportives (Ministère des Sports)
- Guide de recommandations des équipements sportifs (Ministère des Sports)
- Guide des mesures sanitaires (FFVoile)
- Protocole sanitaire (Confédération du Nautisme et de la Plaisance)
- Fiches conseils Sécurité (Fédération des Industries Nautiques)
- Décrets Gouvernementaux et Préfectoraux
- Notes d'Informations Covid 19 (FSASPTT)

Document réalisé en partenariat

